



# Inscription exposant

La XV<sup>e</sup> édition du colloque Rayons X et Matière se déroulera à Bordeaux, au cœur de la ville historique, sous la bienveillance de l'Association Française de Cristallographie (AFC), de la Société Française de Minéralogie et Cristallographie (SFMC), de la Société Française de Métallurgie et de Matériaux (SF2M) et de l'Association Bordelaise de Cristallographie (ABC).

Ce colloque scientifique francophone, qui réunit à chaque édition plus de 200 participants et une trentaine d'exposants, couvrira les différents aspects de l'interaction entre le rayonnement X et la matière, en mettant l'accent sur les développements instrumentaux et méthodologiques récents, en laboratoire, dans l'industrie et sur grands instruments.

Il réunit entre autres les scientifiques des domaines de la diffraction X, diffusion X, tomographie X, imagerie X, réflectométrie, fluorescence X, émission X, spectroscopies X. Son caractère pluridisciplinaire en fait un lieu de rencontres et d'échanges, tant pour les laboratoires de recherche académique que pour l'industrie.

« Rayons X et Matière » fera ainsi la part belle aux avancées technologiques avec des applications dans les disciplines variées, telles que la physique, la chimie, la métallurgie, les géosciences, les matériaux pour la santé et les sciences de l'environnement. Une attention particulière sera donnée aux matériaux du patrimoine.

Située au cœur de l'évènement, sur une surface de plus de 1200 m<sup>2</sup>, une exposition de matériel scientifique pour les laboratoires, les grands instruments et l'industrie permettra aux fournisseurs de venir à la rencontre de leurs clients ou partenaires afin de présenter leurs nouveaux instruments et produits.

L'édition 2023 du colloque Rayons X et Matière aura lieu au Centre de congrès de la Cité Mondiale, situé en plein cœur du quartier des Chartrons à Bordeaux, face aux bords de la Garonne. Cet ensemble offre une infrastructure idéale pour accueillir « Rayons X et Matière ». Les salles de conférences sont situées autour d'un grand hall d'exposition, lieu d'accueil commun aux stands exposants, aux emplacements posters ainsi qu'à tous les services de restauration.

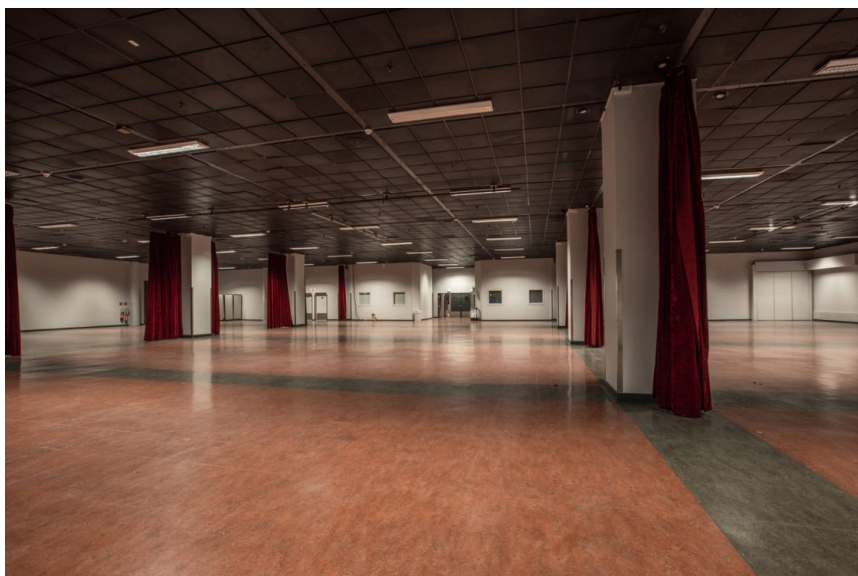
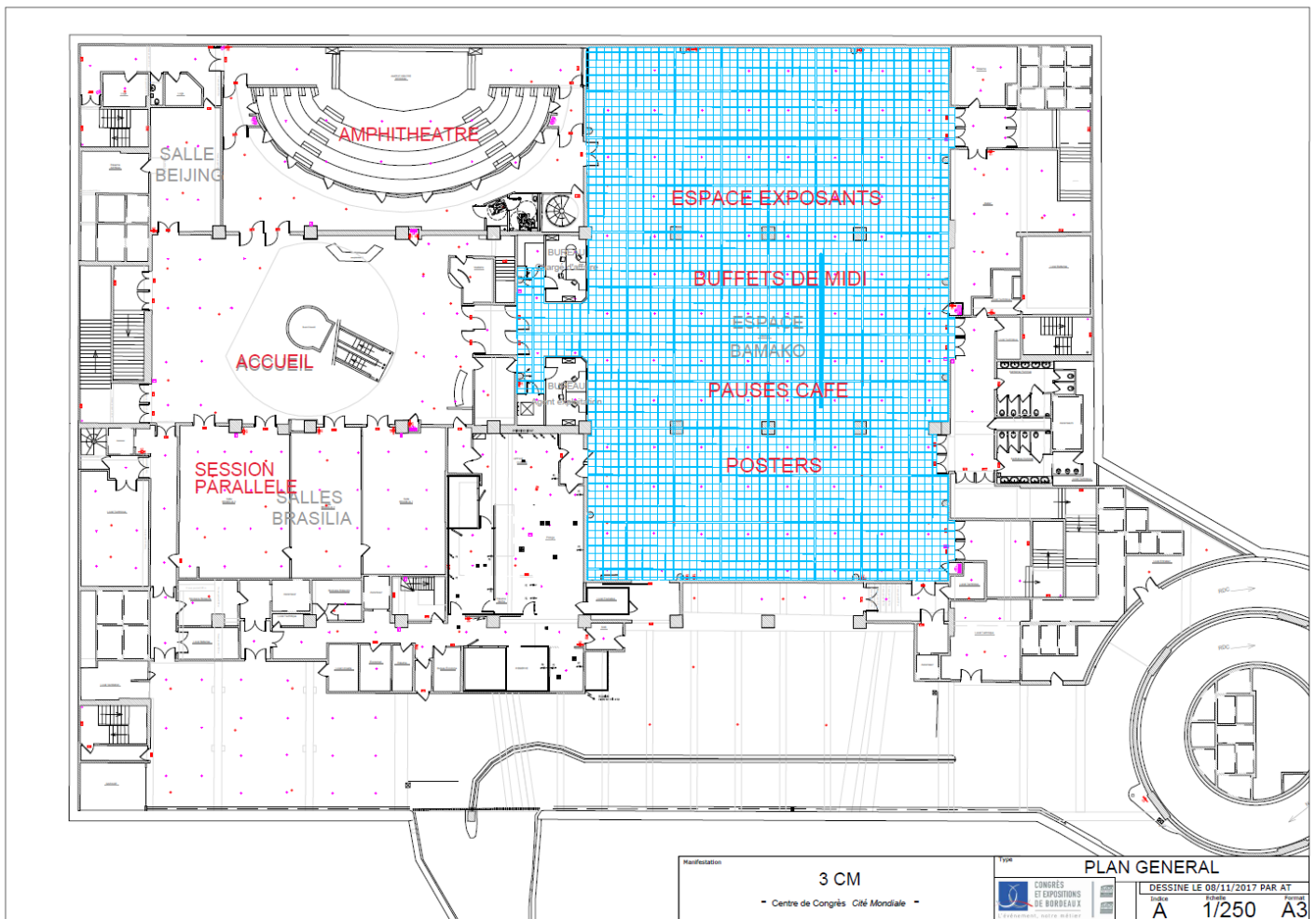
Les entreprises intéressées par l'exposition sont invitées à remplir le formulaire d'inscription disponible directement sur le site web du colloque ([Formulaire exposants](#)) ou en version papier à la fin de ce document.

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail « [contact-exposant-2023@rayonsxetmatiere.org](mailto:contact-exposant-2023@rayonsxetmatiere.org) » pour obtenir plus d'informations sur le déroulement de l'exhibition.

## Plan des lieux et implantation envisagée :

**Un vaste hall de plus de 1200 m<sup>2</sup>, jouxtant les salles de conférence accueillera sur un même lieu les stands des constructeurs et exposants de matériel scientifique, ainsi que les sessions poster, les pauses café et les déjeuners, afin de favoriser les échanges entre constructeurs et participants.**

L'espace d'exposition accueillera également un cocktail de bienvenue le mardi soir. Les stands exposants occuperont ainsi une place centrale tout au long du colloque.



# Rejoignez-nous à Rayons X et Matière 2023 !

Réservez votre stand pour la durée du colloque et venez rencontrer les nombreux participants !

## 1 Formules stands

	<b>Stand standard :</b> <b>3 m x 2 m</b> <i>1 500 € HT</i>	<b>Grand stand :</b> <b>4 m x 2 m</b> <i>2 000 € HT</i>	<b>Très grand stand :</b> <b>4 m x 3 m</b> <i>2 300 € HT</i>
Inscriptions (nombre de personnes inscrites)	1	2	2
Une présentation orale de 5 min en session plénière	incluse	incluse	incluse
Dîner de gala (nombre de personnes incluses)	1	2	2

L'**inscription** comprend, pour les personnes inscrites, **les documents congressiste, les pauses café, les déjeuners et la dégustation de bienvenue.**

Un **logo**, fourni par vos soins, sera inclus dans la rubrique "Exposants" du site web du colloque et dans le livret des résumés.

La **présentation orale de 5 minutes** sera dans la session « constructeurs » du mercredi après-midi. L'ordre des présentations sera communiqué lorsque le programme définitif sera établi.

Tous les stands sont équipés, à minima :

- d'une structure modulaire avec 3 cloisons,
- d'une table et deux chaises,
- d'un éclairage et d'une prise électrique limitée à 1 kW (puissance supérieure avec supplément).
- d'une couverture internet en wifi.

***A noter que des solutions personnalisées seront examinées avec le plus grand soin sur demande.***

La répartition des stands sera faite par le comité d'organisation peu avant le colloque en fonction des demandes reçues et de l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

Le matériel exposé devra être mis en place le mardi 21 novembre 2023 entre 09h00 et 12h00 et retiré le vendredi 24 novembre 2023 entre 12h00 et 17h00. Ces horaires seront confirmés ultérieurement.

## 2 Prestations additionnelles

- Inscription, à la journée, d'une personne supplémentaire sur le stand : 100 € HT par personne.  
*Cette inscription comprend les documents congressiste, les pauses café, le déjeuner, la dégustation - dînatoire du mardi soir mais ne comprend pas le dîner de gala.*
- Inscription d'une personne supplémentaire au dîner de gala : 90 € HT par personne.
- Inscription au colloque pour proposer une communication scientifique (orale et/ou par affiche, sans caractère commercial) : se référer au site web [www.rayonsxetmatiere.org](http://www.rayonsxetmatiere.org) et aux circulaires pour les dates d'inscription, les thématiques du colloque et les tarifs.

## 3 Réservation d'une salle privative lors de la pause méridienne

- Salle privative (amphithéâtre ou salle parallèle) : 500 € HT par exposant et par créneau de 45 minutes.

Ce tarif couvre la réservation de la salle pour organiser votre session démonstration/atelier et communication commerciale d'une durée de 45 minutes.

**Trois créneaux sont disponibles : le mercredi 12h30 – 13h15 (1 créneau) et le jeudi de 12h30 à 13h15 (2 créneaux), après le déjeuner et avant la reprise des sessions de l'après-midi.** Nous contacter pour les préférences.

Ces moments privilégiés figureront en tant que tels dans le programme.

# Soutenez Rayons X et Matière 2023

## Parrainez le colloque !

Vous pouvez choisir entre quatre niveaux de parrainage afin de donner encore plus de visibilité à votre société.

	<b>Bronze</b> 400 € HT	<b>Argent</b> 700 € HT	<b>Or</b> 1 000 € HT	<b>Platine*</b> 2 000 € HT
<b>Logo</b> de l'entreprise sur les documents de communication et sur le programme distribué à tous les participants	✓	✓	✓	✓
<b>Logo</b> de l'entreprise sur la page "Soutiens industriels" du site web avec lien vers une page spécifique pour présenter votre société	✓	✓	✓	✓
<b>Une page d'expression (recto)</b> dans le livret de <b>programme détaillé imprimé</b> et dans le recueil des résumés (version électronique)		✓	✓	✓
<b>Une communication orale **</b> dans la session plénière « constructeurs »		5 minutes	5 minutes	5 minutes
<b>Documentation technique ou objet de promotion</b> insérée dans la sacoche des congressistes		✓	✓	✓
<b>Kakémono ou voile publicitaire présents dans l'amphithéâtre pour la durée du colloque</b> matériel fourni par vos soins			✓	✓
<b>Parrainage d'une session scientifique</b> au choix (le logo apparaîtra sur le programme dans la case de la session choisie)			✓	✓
<b>Réduction de tarif sur un stand</b>			10 %	15 %
<b>Parrainage d'une pause déjeuner ***</b> au choix (le logo apparaîtra sur le programme)				✓
<b>Dîner de gala ou dégustation de bienvenue ***</b> logo affiché sur le programme, les menus, les tables de dîner ou les écrans dans la salle				✓

\* **Limité à deux parrains**

\*\* Une seule communication par exposant avec stand et parrainage. Le temps de communication n'est pas cumulatif.

\*\*\* Contacter les organisateurs pour les préférences du jour pour la pause déjeuner, ainsi que le choix du dîner de gala ou de la dégustation de bienvenue parrainés. Les demandes seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

**Plus de visibilité** - Vous avez aussi la possibilité de soutenir le colloque

- en fournissant les **tours de cou pour les badges** et/ou des **blocs-notes et/ou stylos** avec votre logo pour tous les participants.
- en sponsorisant le **prix poster**. Tarif +1 000 € HT. 1 seule possibilité.

Toute autre demande, non anticipée ici, pourra être discutée directement, merci de nous contacter.

**Les demandes seront traitées et les options attribuées dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.**

# Rayons X et Matière 2023

## Bulletin d'inscription (1/2)

Pour vous inscrire, merci de remplir le bulletin d'inscription soit directement sur le site web du colloque ([Formulaire exposant](#)), soit en version papier ci-dessous.

Une fois rempli, le bulletin d'inscription, version papier, est à retourner à :

[contact-exposant-2023@rayonsxetmatiere.org](mailto:contact-exposant-2023@rayonsxetmatiere.org)

ou à

Agence VERT COM  
A l'attention de M. Claude FOUBERT  
13 rue du Clos des Chênes  
37 390 SAINT ROCH  
FRANCE  
Tél. +33 (0)2 47 27 33 30

Vos coordonnées :

<b>Nom de l'Entreprise :</b>	
<b>Civilité :</b>	
<b>Nom du contact :</b>	
<b>Prénom du contact :</b>	
<b>Mél :</b>	
<b>Téléphone :</b>	
<b>Adresse ligne 1 :</b>	
<b>Adresse ligne 2 :</b>	
<b>Code Postal :</b>	
<b>Ville :</b>	
<b>Pays :</b>	
<b>Adresse de facturation : (si différente)</b>	<b>Organisme :</b>
	<b>Adresse ligne 1 :</b>
	<b>Adresse ligne 2 :</b>
	<b>Code Postal :</b>
	<b>Ville :</b>
	<b>Pays :</b>

# Rayons X et Matière 2023

## Bulletin d'inscription (2/2)

Votre formule :

### 1 Formules stands

« Stand standard 3 m x 2 m » à 1 500 € HT

« Grand stand 4 m x 2 m » à 2 000 € HT

« Très grand stand 4 m x 3 m » à 2 300 € HT

### 2 Prestations additionnelles

Nombre d'inscriptions à la journée (prix unitaire : 100 € HT) :	
Nombre d'inscriptions au dîner de gala (prix unitaire : 90 € HT) :	

### 3 Réservation d'une salle privative

Nombre de créneaux de 45 min (prix unitaire : 500 € HT - maximum 3 créneaux) :	
--	--

### 4 Parrainage

Bronze (400 € HT)

Argent (700 € HT)

Or (1 000 € HT)

Platine (2 000 € HT)

### 5 Prix Poster

1000 € HT

### 6 Plus de visibilité

- Souhaite fournir les tours de cou pour les badges de tous les participants  
Oui Non
- Souhaite fournir les blocs-notes à tous les participants  
Oui Non
- Souhaite fournir les stylos à tous les participants  
Oui Non

Les demandes seront traitées et les options attribuées dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.  
La répartition des stands se fera juste avant le colloque en fonction des demandes reçues.

# Rayons X et Matière 2023

## Conditions Générales de Vente

Les conditions générales ci-après définissent les conditions de participation d'une société en tant qu'exposant à Rayons X et Matière 2023.

### **1 Demande de participation et modalités de paiement**

Toute société désirant participer à Rayons X et Matière adresse à l'organisateur une demande de participation accompagnée du bulletin d'inscription complété (en ligne sur le site web du colloque ou en version papier). L'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme de payer l'intégralité du prix de la location du stand et/ou des différentes options de prestations choisies par l'exposant.

La société Agence Vert Com est en charge d'établir et de faire parvenir la facture à la société participante. Le règlement du montant de la société participante est à effectuer dans les 30 jours après réception de la facture et au plus tard le jour avant le début du colloque.

### **2 Désistement – annulation de l'inscription par l'exposant**

La demande de participation constitue un engagement ferme.

En cas de désistement ou de demande de réduction de surface, la société exposant demeure redevable de 25 % du montant TTC de sa réservation jusqu'au 30 juin 2023, et de l'intégralité du montant TTC de sa réservation après le 30 juin 2023.

Tout désistement doit être communiqué par la société exposant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand lors du montage du salon, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.